

Offre adhésion
 Les avantages maintenant ...
se-unsa.org
 ... le paiement plus tard !

Offre adhésion(*)
2022-2023 

(*) tarifs valables jusqu'au 10 juillet 2022

Adhérez maintenant et pour l'année 2022-2023 pour profiter dès à présent :

- ▶ de notre accompagnement personnalisé au cours de votre carrière (mouvement, avancement, RDV de carrière) ;
- ▶ de notre appui, aide, soutien *via* nos équipes de proximité ;
- ▶ de nos infos utiles en temps réel (*newsletter*) et de nos publications à votre domicile ;
- ▶ de notre matériel de rentrée (agenda, calendrier, bloc-notes...) ;
- ▶ de réductions jusqu'à 60 % sur les spectacles, le cinéma, le *shopping* ou les vacances.

Votre premier prélèvement bancaire interviendra seulement en octobre 2022 !

Vous pouvez également adhérer en ligne, par carte bancaire sur **se-unsa.org**

Nom d'usage :
 Prénom :
 Nom de naissance :
 Née le :
 Adresse personnelle :
 Téléphone :
 Portable :
 Adresse mél personnelle :
 Département de rattachement :
 Nom et adresse de l'école/l'établissement d'exercice :

JE SUIS

- Instit PE Certifiée CPE PLP Peps Agrégée
 Bi-admissible AE PECC CE d'Eps PsyEN (option.....)
 Contractuelle : enseignante, CPE, PsyEN (option.....)
 ◇ en CDD ◇ en CDI

Ma discipline 2^d degré :

Fonctions particulières (adjoint, directeur, ASH, tuteur, formateur) :

Échelon : Classe normale Hors-classe Classe exceptionnelle

JE SUIS

- AESH AED Cui
 Temps complet Temps partiel : % CLM, CLD
 Disponibilité Congé parental Congé de formation

Montant de la cotisation :

J'adhère au Syndicat des Enseignants-Unsa
 en 10 prélèvements et je retourne le mandat Sepa qui figure au dos.
 La cotisation comprend notamment l'abonnement à l'Enseignant pour un montant total de 36 € annuel.

Date : Signature :

Les informations recueillies sont destinées au fichier du SE-Unsa. Elles seront utilisées pour vous donner des informations syndicales susceptibles de vous intéresser. Tout adhérent du SE-Unsa est adhérent de l'Unsa Éducation et de l'Unsa. Conformément à la Loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition en adressant un courriel accompagné d'une pièce d'identité à apo@se-unsa.org

À retourner à :

SE-UNSA 02
 1 Ter rue d'Alsace
 BP 50208 - 02101 SAINT-QUENTIN
 02@se-unsa.org



TITULAIRES										
Classe normale	ÉCHELONS									
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
PE, Certifié, PsyEN, CPE, PLP, PEPS	165 €	168 €	173 €	179 €	185 €	195 €	209 €	221 €	236 €	252 €
Agrégé	187 €	192 €	203 €	217 €	232 €	247 €	266 €	284 €	300 €	311 €
Bi-admissible			177 €	188 €	197 €	207 €	222 €	238 €	253 €	264 €
Instituteur				148 €	153 €	156 €	164 €	172 €	185 €	200 €
PEGC, CE d'EPS, AE				151 €	159 €	166 €	175 €	184 €	195 €	206 €

Hors-classe										
	1	2	3	4	5	6	7	HEA1	HEA2	HEA3
PE, Certifié, PsyEN, CPE, PLP, PEPS	221 €	234 €	251 €	268 €	286 €	302 €	308 €			
PEGC, CE d'EPS	175 €	184 €	195 €	206 €	233 €	250 €				
Agrégé	284 €	300 €	311 €					334 €	347 €	365 €

Classe exceptionnelle												
	1	2	3	4	5	6	HEA1	HEA2	HEA3	HEB1	HEB2	HEB3
Agrégé	311 €						334 €	347 €	365 €	365 €	380 €	400 €
PE, Certifié, PsyEN, CPE, PLP, PEPS	261 €	276 €	291 €	311 €			334 €	347 €	365 €			
PEGC, CE d'EPS	233 €	252 €	268 €	286 €	302 €	308 €						

CONTRACTUELS Enseignants, CPE, PsyEN			
Cdd	Cdi		
50 €	Indice < 380	Indice de 380 à 475	Indice > 475
	100 €	125 €	160 €

RETRAITÉS		
Pension < 1 400 €	Pension entre 1 400 et 1 850 €	Pension > 1 850 €
105 €	130 €	140 €

AED, AESH, CUI
30 €

SITUATIONS PARTICULIÈRES	
Temps partiel, congé de formation	Disponibilité, congé parental
prorata du salaire	41 €

Instructions pour le prélèvement fractionné

- ▶ Compléter le mandat de prélèvement ci-dessous
- ▶ Dater et signer
- ▶ Renvoyer avec le bulletin d'adhésion rempli (au dos), en joignant un RIB ou un Rice.

Crédit d'impôt
66 % de votre cotisation

Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SE-Unsa à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SE-Unsa.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.



Référence Unique Mandat :
(Réservé au créancier)

Paiement : Récurrent

Veillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou Rice, puis adresser l'ensemble au créancier

Débiteur

Vos Nom Prénom(*) :

Votre Adresse(*) :

Code postal(*) :

Ville(*) :

Pays(*) :

Identifiant Créancier SEPA : FR16ZZZ401981

Nom : **Syndicat des Enseignants - UNSA**

Adresse : **209 Boulevard Saint-Germain**

Code postal : **75007**

Ville : **PARIS**

Pays : **FRANCE**

IBAN(*) :

BIC(*) :

Le(*) :

Signature(*) :

À(*) :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.
N.B. : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.